Enfant - Surdité - Avenir

E.S.A

Association Loi 1901

Plaidoyer

À l'endroit des Autorités Togolaises et des Partenaires Techniques et Financiers du Togo



Excellences, Mesdames et Messieurs les Autorités Togolaises et les Partenaires Techniques et Financiers du Togo,

Au nom de l'association « **Enfant-Surdité-Avenir** » qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes atteints de déficience auditive au Togo nous prenons la parole. Nous sommes ici pour attirer votre attention sur cette cause et vous invitons à travailler avec nous pour valoriser la vie de ces enfants et de ces jeunes. *Nous souhaitons qu'ils se sentent appartenir à un AVENIR plus grand que la déficience auditive*.

Notre Association a son siège à Lomé au quartier ANFAME.

Elle a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes Togolais atteints de déficience auditive par un dépistage précoce de ce handicap chez les enfants de zéro à six ans et de leur procurer un suivi personnalisé (appareillage, éducation à la communication et au langage) permettant de les engager au mieux dans un processus de scolarisation. Pour commencer nous avons travaillé avec des enfants et des jeunes atteints de déficience auditive et leurs familles. Cela nous a permis de constater sur le terrain les difficultés qu'ils rencontrent et leurs besoins. Nous avons découvert leur désir forcené d'apprendre et de réussir, mais nous avons également vu les obstacles qui se dressent sur leur chemin, l'ignorance et la stigmatisation dont ils peuvent être l'objet.

La situation des enfants atteints de déficience auditive dans notre pays est quasiment indescriptible. Cela conduit à une marginalisation dans leur propre environnement de naissance et fait d'eux « des exclus de l'intérieur. »

Voici le constat qui a été fait par les experts dans le domaine : Au niveau mondial, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS, 2021) 1,5 milliard de personnes sont atteintes d'une déficience auditive plus ou moins prononcée. Parmi elles, 430 millions ont besoin de services de réadaptation. Chez les enfants, près de 60 % des cas de déficience auditive sont dus à des causes pouvant être prévenues par des mesures de santé publique (infections de l'oreille ou complications à la naissance). Elle précise que près de 90 % d'entre eux vivent dans les pays à revenu faible du monde.

Aussi l'étude de la Banque Mondiale sur les Écarts liés à tout handicap confondu en termes de niveaux de scolarité et d'alphabétisation en 2020 (Disability Gaps in Educational Attainment and Literacy) constate que dans 19 pays en développement, le taux d'achèvement du primaire pour les enfants handicapés n'est que de 48%. Près de trois enfants handicapés sur dix n'ont jamais été scolarisés). En raison de la nature cachée de certains troubles de l'apprentissage, la population totale de ces enfants est largement méconnue (Banque mondiale, 2019). La détection des élèves à l'école reste rare (Wodon et al, 2018). (Source : Mémoire ENFS : Ecole Nationale de Formation Sociale:



« Analyse des difficultés d'apprentissage du langage écrit chez les enfants atteints d'une déficience auditive au Togo» : Année 2022

Au Togo, selon le QUIBB (Questionnaire unifié des indicateurs de Base de Bien-être) de 2015, la proportion des personnes handicapées en milieu urbain (2,2%) ne diffère pas de celle du milieu rural (2,2%). Cependant, selon les estimations de la Direction des Personnes Handicapées (DPH) dans son rapport de 2012, les personnes handicapées au Togo seraient au nombre de 900.000. Les personnes handicapées auditives et celles qui ont des troubles de langage représentent (12,8%), soit 115 200, précise le rapport. Toujours dans le même rapport de 2012, sur le plan scolaire au Togo, un nombre scandaleusement important de personnes handicapées est exclu du système éducatif formel comme informel malgré le fait que le droit à l'éducation pour tous soit reconnu par la constitution togolaise à tous les citoyens sans discrimination aucune.

Si aujourd'hui le taux de scolarisation est de 84,3% (UNESCO, 2012), il apparaît que ce taux est juste d'à peu près 33,3% pour les enfants handicapés. En effet, les résultats de l'étude sur les conditions de vie des personnes handicapées au Togo ont montré que 2/3 des Personnes Handicapées (PH) ne sont pas scolarisées. Parmi les PH de plus de 18 ans, 30 % n'ont jamais été scolarisées, un tiers a atteint le niveau primaire, un tiers le niveau secondaire et moins de 3 % le niveau universitaire (Rapport de DPH, 2012). Bien que le taux de scolarisation au Togo soit de 86,4% en 2016 selon l'UNESCO.

De l'Éducation Pour Tous en 1990 (EPT), aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les années 2000, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015 et à la ratification des conventions internationales telles la (Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), la convention relative aux droits des personnes handicapées CDPH, la convention internationale relative aux droits de l'enfant CDE, la Charte Africaine des droits et devoirs de l'enfant, le Togo sous l'impulsion des Nations Unies a initié des actions en faveur des droits à l'éducation des personnes handicapées. En vue de fournir une éducation de qualité le Togo a adopté les ODD qui préconisent notamment en son objectif 4, cible 5 : « une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans le but d'assurer un accès égal à tous les niveaux d'enseignement pour les enfants vulnérables ». L'État togolais a pris conscience de cette situation et s'est décidé à mener des actions pour la scolarisation de tous les enfants y compris les enfants handicapés. Au rang desquelles, la loi sur la protection sociale des



Siège de l'association à Anfamé, à Lomé

personnes handicapées de 2004, le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP 2009-2011), la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE-2014-2016) et le plan national de développement (PND 2018-2022) adopté, prévoient théoriquement des actions en faveur de l'éducation des enfants handicapés.

Nonobstant, ces efforts, on remarque que les personnes qui ont une déficience auditive rencontrent d'énormes problèmes dans leurs apprentissages. En effet, ceux qui sont scolarisés sortent de l'école en situation d'illettrisme et souvent ne sont pas autonomes parce que ne sachant ni lire, ni écrire ni calculer couramment dans la langue d'apprentissage comme le confirme le document de recherche intitulé « analyse des difficultés d'apprentissage du langage écrit chez les enfants atteints d'une déficience auditive au Togo. »

En effet, la déficience auditive est un handicap invisible qui entraîne des conséquences profondes sur la vie des personnes qui en sont atteintes, en particulier chez les enfants et les jeunes. Elle affecte leur développement social, leur bien-être émotionnel et leur capacité à communiquer efficacement, ce qui entraîne des obstacles importants dans leur vie quotidienne. Malheureusement, la déficience auditive est souvent ignorée et sous-estimée et on ne mesure pas suffisamment les entraves qu'elle peut causer en matière d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi et aux soins de santé.

Ces enfants et ces jeunes atteints de déficience auditive sont confrontés à des défis qui limitent leur développement et leur inclusion sociale. Sachant que la déficience auditive est un handicap partagé qui les empêche de communiquer efficacement avec la famille, les institutions et les autres, elle multiplie les barrières et les incompréhensions et *les prive de la possibilité de réaliser leur potentiel.*

Nous devons nous engager à mettre en place des politiques et des programmes qui leur permettront de bénéficier d'une éducation de qualité, d'une meilleure santé et d'une participation pleine et entière à la vie sociale et économique de notre pays.

C'est pour cela que nous demandons votre soutien dans notre mission pour améliorer leur vie. En effet nous avons besoin de votre engagement pour un développement inclusif afin d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Nous avons identifié quatre domaines clés dans lesquels nous pensons que des actions doivent être entreprises :

Sensibiliser la population : La sensibilisation est essentielle pour que les populations prennent conscience du phénomène et facilitent l'intégration sociale de ces personnes atteintes de déficience auditive. Et cela passe par des campagnes d'éveil à l'aide des médias et les réseaux sociaux pour



Unité de soin spécialisée au siège de l'association ESA.

sensibiliser la population à la surdité, à ses effets, à ses impacts et ses conséquences sur la personne en situation de déficience auditive, sa famille et la société togolaise.

Assurer l'accessibilité des services de santé : Les personnes déficientes auditives rencontrent souvent des difficultés à accéder à des services de santé adaptés. Là aussi nous devons travailler au renforcement des compétences pour le dépistage précoce de la déficience auditive (O.R.L, Pédiatrie etc) et à la sensibilisation sur la spécificité de la personne déficiente auditive. Il s'agit aussi de rendre ces services plus accessibles et à un coût abordable en formant le personnel de santé à l'utilisation de la langue des signes et en fournissant des équipements et une signalisation adaptés.

Investir dans l'éducation : Nous devons garantir que les enfants et les jeunes personnes déficientes auditives ont accès à une éducation de qualité. Cela implique une harmonisation de la langue des signes, de former des enseignants capables d'utiliser la langue des signes et de fournir des ressources éducatives adaptées.

Investir dans la recherche : Il s'agit au prime abord de mettre en place une veille documentaire (recensement d'outils technologiques et numériques existants.) Il est important d'innover en s'investissant dans une recherche dédiée à cette problématique de santé publique par rapport aux personnes fragilisées par le handicap de la déficience auditive au Togo. Il est temps de disposer d'une démographie de cette population par la production de statistiques fiables permettant ainsi d'évaluer avec exactitude les différents niveaux de leurs besoins et de pouvoir apporter des solutions adaptées à leur situation. Ceci permettra une inclusion pérenne offrant des conditions de vie plus dignes.

Ainsi Le Togo s'offrira les conditions pour une meilleure compréhension du problème grâce à une proposition de solutions adéquates et une action efficace d'accompagnement des personnes atteintes par le handicap de la déficience auditive.

L'Association **Enfant-Surdité-Avenir** s'engage à établir un dialogue constructif avec l'Etat Togolais, les personnes en situation de déficience auditive, leurs familles, toutes les associations œuvrant dans le domaine ou sensibles à cette problématique et les Institutions nationales et internationales. C'est aussi pour l'Etat Togolais une opportunité pour renforcer les efforts déjà entrepris pour la prise en charge de ce secteur de l'éducation, de la santé et du développement. Cela va bien sûr de pair avec les stratégies et les actions préconisées par les ODD dans le cadre des objectifs de développement des Nations Unies.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir plus inclusif et plus équitable pour tous. Le Togo en épousant cette cause sera inscrit sur la liste des pionniers dans la sous-région et aura effectivement rempli son rôle en tant qu'Etat et donné aux enfants l'accès à leurs droits à l'éducation, à la santé et à une citoyenneté pleine et entière. « Je suis parce que nous sommes » UBUNTU…



……. ***Words in English***

Advocacy of the Association ***"Enfant-Surdité-Avenir" (Child-Deafness-Future) towards the Togolese Authorities and the Technical and Financial Partners of Togo.***

Excellencies, Ladies and Gentlemen, the Togolese Authorities and the Technical and Financial Partners of Togo,

On behalf of the association **"Enfant-Surdité-Avenir"** ***(Child-Deafness-Future)*** which works to improve the living conditions of children and young people with hearing impairment in Togo, we take the floor. We are here to bring this cause to your attention and invite you to work with us to enhance the lives of these children and young people. We want them to feel like they belong to a FUTURE bigger than hearing loss.

Our Association has its headquarters in Lomé in the ANFAME district.

Its aim is to contribute to the improvement of the living conditions of Togolese children and young people with hearing impairment through early detection of this handicap in children from zero to six years old and young people monitoring leivi appearance to communication and language) allowing them to be fully engaged in a schooling process. To begin with we worked with children and young people with hearing loss and their families. This allowed us to observe on the ground the difficulties they encounter and their needs. We discovered their frenzied desire to learn and succeed, but we also saw the obstacles that stand in their way, the ignorance and the stigmatization that they can be subject to.

The situation of children with hearing loss in our country is almost indescribable. This leads to marginalization in their own birth environment and makes them "outcasts from within." »

…..

Despite these efforts, we notice that people who have a hearing impairment encounter enormous problems in their learning. Indeed, those who are educated leave school in a situation of illiteracy and often are not autonomous because they cannot read, write or calculate fluently in the language of learning, as confirmed by the research document entitled «analysis of written language learning difficulties in children with hearing impairment in Togo. »

…..

We have identified four key areas where we believe action needs to be taken:

Raising public awareness: Raising awareness is essential for people to become aware of the phenomenon and to facilitate the social integration of these people with hearing loss. And this goes through awareness campaigns using the media and social networks to raise public awareness of hearing loss, its effects, its impacts and its consequences on the person with hearing loss, their family and Togolese society.

Raise awarness: Raising awareness is essential for people to become aware of the phenomenon and to facilitate the social integration of these people with hearing impairment. And this goes through awareness campaigns using the media and social networks to raise public awareness of hearing loss, its effects, its impacts and its consequences on the person with hearing loss, their family and Togolese society.

Ensure accessibility of health services: People with hearing loss often have difficulty accessing appropriate health services. Here too, we must work to strengthen skills for the early detection of hearing loss (ENT, Pediatrics, etc.) and to raise awareness of the specificity of the person with hearing loss. The aim is also to make these services more accessible and affordable by training health personnel in the use of sign language and by providing appropriate equipment and signalling.

Invest in education: We must ensure that children and young people with hearing loss have access to quality education. This involves harmonizing sign language, training teachers capable of using sign language and providing appropriate educational resources.

Invest in research: At first glance, it is a question of setting up a documentary watch (inventory of existing technological and digital tools.) It is important to innovate by investing in research dedicated to this public health problem in relation to people weakened by the handicap of hearing loss in Togo. It is time to have a demography of this population by producing reliable statistics, thus making it possible to accurately assess the different levels of their needs and to be able to provide solutions adapted to their situation. This will allow lasting inclusion offering more dignified living conditions.

Thus Togo will provide itself with the conditions for a better understanding of the problem thanks to a proposal of adequate solutions and an effective action of accompaniment of the people affected by the handicap of the hearing impairment.

The Association Enfant-Surdité-Avenir undertakes to establish a constructive dialogue with the Togolese State, people with hearing impairments, their families, all associations working in the field or sensitive to this problem and national institutions and international. It is also an opportunity for the Togolese State to strengthen the efforts already undertaken to take charge of this sector of education, health and development. This of course goes hand in hand with the strategies and actions advocated by the SDGs as part of the United Nations Development Goals.

Together, we can create a more inclusive and equitable future for all. Togo, by espousing this cause, will be on the list of pioneers in the sub-region and will have effectively fulfilled its role as a State and given children access to their rights to education, health and a full citizenship. “I am because we are” UBUNTU….



Enfants - Surdité - Avenir
E.S.A

E.S.A

Pour tous les problèmes liés à l'audition

CENTRE DE PRISE EN CHARGE PRÉCOCE

EXPLORATION FONCTIONNELLE DE L'AUDITION

- **OEAP** (Oto-émission acoustique provoquée)
- **PEAA** (Potentiels évoqués auditifs)
- **PEAP** (Potentiels évoqués auditifs précoces)
- **ASSR** (Réponse auditive à l'état stable)
- **Audiométrie de l'Enfant et de l'Adulte** (Évaluer l'acuité auditive)
- **Impédancemétrie** (examen du degré de souplesse du tympane)
- **Tympanométrie** (examen permettant de détecter les troubles de l'oreille moyenne)

DÉPISTAGE, DIAGNOSTIC et SOINS DES PROBLÈMES AUDITIFS

- **Confection d'embouts auditifs**
- **Appareillage auditif**
- **Suivi et réglage des appareils auditifs**
- **Rééducation orthophonique**
- **Accompagnement psycho-social des enfants et de la famille**
- **Apprentissage de la Langue des signes (ASL)**

e-mail
enfantsurditeavenir@gmail.com

Téléphone
+228 70416779

Quartier
Anfamé, Lomé, Togo

www.enfantsurditéavenir.org